

DÉCLARATION RELATIVE À LA CONFORMITÉ AU PPWR ET À LA MAÎTRISE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Dernière mise à jour : août 2026

Pixartprinting S.p.A. confirme avoir mis en place un système structuré de gestion de la conformité visant à garantir le respect des exigences applicables du Règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR), applicable depuis le 12 août 2026.

Pixartprinting S.p.A. s'engage à surveiller et à gérer les exigences applicables du PPWR concernant les produits d'emballage mis sur le marché en sa qualité de fabricant ou de distributeur, notamment avec la participation de ses fournisseurs.

1. Gestion de la conformité

Pixartprinting S.p.A. a mis en place des processus de vérification et de gestion de la conformité applicables aux différents types d'emballages et de matériaux utilisés, en tenant compte des caractéristiques des produits, des catégories d'emballages et des échéances de mise en œuvre correspondantes prévues par le PPWR.

- **Restrictions concernant les substances – Article 5:** Pixartprinting S.p.A. applique des contrôles visant à garantir le respect des restrictions relatives aux substances prévues à l'article 5 du PPWR, notamment la limite cumulée de 100 mg/kg applicable au plomb (Pb), au cadmium (Cd), au mercure (Hg) et au chrome hexavalent (Cr VI). Pour les produits destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, Pixartprinting S.p.A. vérifie également le respect des restrictions relatives aux substances PFAS prévues par ce même article 5. Afin d'appuyer ses évaluations de conformité, Pixartprinting S.p.A. collecte et vérifie les déclarations des fournisseurs ainsi que les autres documents techniques relatifs aux matériaux et emballages fournis.
- **Recyclabilité et réduction des emballages – Articles 6 et 10 :** Pixartprinting S.p.A. prend en compte les exigences applicables du PPWR en matière de recyclabilité et de réduction des emballages dans le cadre de la conception et de la mise à disposition de ses solutions d'emballage. Compte tenu de son modèle commercial basé sur le e-commerce, Pixartprinting S.p.A. met à la disposition de ses clients différentes configurations, matières et formats parmi lesquels ils peuvent choisir. Par conséquent, les caractéristiques et les dimensions de l'emballage final peuvent dépendre de la configuration spécifique sélectionnée par le client.

Pixartprinting SpA a socio unico

Soggetta a direzione e coordinamento di Cimpress plc

Sede legale, amministrativa e produttiva

Via 1° Maggio, 8 - 30020 Quarto d'Altino (VE) – Italy

Tel: +39 0422 700433

Stabilimento di via Galileo Galilei 47, 38015 Lavis (TN) – Italy

Tel: +39 0461 1732000

Codice Fiscale/Partita IVA IT04061550275

Reg. Imp. Venezia 04061550275-REA VE362070

C.S. 1.000.000,00 euro i.v.

Pec: pixartprinting@legalmail.it

www.pixartprinting.it



Pixartprinting S.p.A. évalue donc les caractéristiques des solutions d'emballage proposées au regard des exigences applicables du PPWR, en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés ainsi que des échéances de mise en œuvre correspondantes prévues par le Règlement.

- **Autres exigences applicables – Articles 11 et 12 :** Pixartprinting S.p.A. évalue l'applicabilité des obligations supplémentaires prévues par le PPWR en fonction de la catégorie d'emballage, du matériau utilisé et des échéances de mise en œuvre correspondantes.

Selon les cas, ces exigences peuvent notamment inclure des dispositions relatives aux emballages réutilisables, à l'étiquetage ainsi qu'aux informations concernant la gestion des emballages en fin de vie, conformément au Règlement et à toute mesure d'exécution ultérieure applicable.

2. Déclarations UE de conformité et documentation technique

Déclaration UE de conformité – Article 39 et Annexe VIII: Pixartprinting S.p.A. dispose d'un système général de Déclarations UE de conformité (DoC), structuré par famille d'emballages.

Les déclarations de conformité spécifiques à chaque type d'emballage sont établies sur la base de la documentation technique et des données justificatives relatives à la conformité. Elles sont conservées avec cette documentation, conformément aux procédures de contrôle internes.

Documentation technique- Annexe VII: Conformément à l'Annexe VII du Règlement (UE) 2025/40, Pixartprinting S.p.A. conserve en interne la documentation technique pertinente, notamment les spécifications des matériaux, les déclarations des fournisseurs et les évaluations de conformité.

La documentation technique ainsi que les Déclarations UE de conformité sont mises à la disposition des autorités compétentes de surveillance du marché sur demande motivée.

3. Alignement de la chaîne d'approvisionnement et obligations des fournisseurs

Le maintien d'une conformité complète sur l'ensemble du portefeuille nécessite une collaboration continue et active tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Pour les clients et partenaires: La présente déclaration confirme que Pixartprinting S.p.A. a mis en place les processus nécessaires à la gestion de la conformité.

Lorsque des confirmations spécifiques de conformité ou des Déclarations UE de conformité sont requises pour une catégorie d'emballages donnée, celles-ci peuvent être demandées en contactant le service client de Pixartprinting S.p.A. La documentation appropriée sera fournie conformément aux procédures réglementaires applicables et aux obligations de confidentialité.

Pour les fournisseurs d'emballages et de matériaux – Demande de coopération: Dans le cadre de son système de gestion de la conformité au PPWR, Pixartprinting S.p.A. demande à ses fournisseurs de fournir et de maintenir à jour les informations et la documentation technique nécessaires à l'évaluation de la conformité des matériaux et emballages fournis.

Pixartprinting SpA a socio unico

Soggetta a direzione e coordinamento di Cimpress plc

Sede legale, amministrativa e produttiva

Via 1° Maggio, 8 - 30020 Quarto d'Altino (VE) – Italy

Tel: +39 0422 700433

Stabilimento di via Galileo Galilei 47, 38015 Lavis (TN) – Italy

Tel: +39 0461 1732000

Codice Fiscale/Partita IVA IT04061550275

Reg. Imp. Venezia 04061550275-REA VE362070

C.S. 1.000.000,00 euro i.v.

Pec: pixartprinting@legalmail.it

www.pixartprinting.it



Cette documentation peut notamment comprendre, lorsque cela est pertinent, les déclarations relatives aux matériaux, les informations concernant leur composition, les rapports d'analyse, les informations relatives aux substances faisant l'objet de restrictions, les données relatives à la recyclabilité, ainsi que tout autre élément technique nécessaire aux fins de l'évaluation de la conformité..

4. Engagement continu et mises à jour

Pixartprinting S.p.A. continuera à surveiller et à mettre à jour sa documentation, ses processus de vérification de la chaîne d'approvisionnement ainsi que son système de Déclarations UE de conformité, en fonction de l'évolution du cadre réglementaire européen.

En particulier, Pixartprinting S.p.A. intégrera et actualisera ses processus et la documentation associée à la lumière des futurs actes d'exécution, actes délégués et lignes directrices techniques qui seront publiés par la Commission européenne concernant le PPWR.

Pixartprinting S.p.A. confirme son engagement à maintenir une approche structurée et continue en matière de conformité réglementaire, en collaboration avec ses clients, partenaires et fournisseurs, afin de garantir que les emballages et les matériaux associés respectent les exigences européennes applicables.

Pixartprinting SpA a socio unico

Soggetta a direzione e coordinamento di Cimpress plc

Sede legale, amministrativa e produttiva

Via 1° Maggio, 8 - 30020 Quarto d'Altino (VE) – Italy

Tel: +39 0422 700433

Stabilimento di via Galileo Galilei 47, 38015 Lavis (TN) – Italy

Tel: +39 0461 1732000

Codice Fiscale/Partita IVA IT04061550275

Reg. Imp. Venezia 04061550275-REA VE362070

C.S. 1.000.000,00 euro i.v.

Pec: pixartprinting@legalmail.it

www.pixartprinting.it